L'ORAL D'HISTOIRE DES ARTS

Collège Jean Bene

DNB 2012

Quelques points importants

- *Cet enseignement a pour ambition de développer l' AUTONOMIE des élèves.*

- *Toutes les disciplines contribuent à l'acquisition des compétences et des connaissances du socle commun mises en œuvre dans l'enseignement de l'histoire des arts.*

- *Chaque établissement organise l'enseignement d'histoire des arts dans le cadre de son autonomie.*

- *L'enseignement de l'histoire des arts est obligatoire à tous les niveaux de la scolarité.*

- **L'enseignement d'histoire des arts est pris en charge dans le cadre des programmes de toutes les disciplines. À ce titre, tout enseignant peut accompagner des élèves dans la préparation de l'épreuve terminale.**

L' ÉPREUVE ORALE

- **Cette épreuve orale, sera organisée à la fin du mois de mai 2012.**
- **Elle est d'une durée de 15 minutes maximum, soit :**
  - **installation de l'élève (2 min)**
  - **présentation orale (environ 5 min)**
  - **entretien avec le jury (3 min)**
  - **délibération du jury (5 min)**
- **Le jury est composé de deux professeurs, l'établissement suscitant autant que possible la représentation de toutes les disciplines dans son jury.**
- **Cette évaluation est le premier oral disciplinaire des élèves en situation d'examen. De ce fait, il a une forte charge émotionnelle qu'il faudra prendre en compte.**
- **Chaque jury aura à sa disposition un ordinateur, un vidéoprojecteur et des enceintes.**
- L'élève pourra avoir le plan de son exposé sous les yeux mais en aucun cas tout son exposé rédigé. Attention : l'exposé oral ne doit pas être une lecture pure et simple d'un travail !

En quoi consiste l'oral HDA 2012 ?

Chaque élève doit présenter une liste de

5 objets d'étude

qu'il aura étudiés pendant l'année scolaire ou qu'il aura rencontrés lors de son parcours artistique scolaire.

La liste d’objets d’étude

- **Définition d’un objet d’étude :**
  - œuvre,
  - édifice ou monument,
  - ensemble d'œuvres,
  - problématique,
  - courant artistique, etc.

- **Le candidat peut choisir, sur les 5 objets d'étude, 1 ou 2 objets portant sur les siècles antérieurs au XXème.**

- **Cette liste d’objets d’étude doit être validée par le professeur référent HDA avant le vendredi 17 mars 2012 dernier délai.**

- **La liste d’objets d'étude est mise à la disposition du jury Le jeudi 10 mai 2012 dernier délai.**

LES THÉMATIQUES

Les 5 objets d'étude doivent être reliés à plusieurs des thématiques transversales :

- - « Arts, créations, cultures »
- - « Arts, espace, temps »
- - « Arts, Etats et pouvoir »
- - « Arts, mythes et religions »
- - « Arts, techniques, expressions »
- - « Arts, ruptures, continuités »

Au moins 3 des 6 DOMAINES ARTISTIQUES doivent être représentés

- « **ARTS DE L'ESPACE** » : architecture, urbanisme, arts des jardins. → **Arts plastiques et Géographie**
- « **ARTS DU LANGAGE** » : littérature écrite et orale (roman, nouvelle, fable, légende, conte, mythe, poésie, théâtre, etc.). → **Français** → **Langues**
- « **ARTS DU QUOTIDIEN** » : arts appliqués, design, objets d'art ; arts populaires. → **Arts plastiques**
- « **ARTS DU SON** » : musique vocale, musique instrumentale, technologies de création et de diffusion musicales. → **Ed musicale, technologie et Physique**
- « **ARTS DU SPECTACLE VIVANT** » : théâtre, musique, danse, mime, arts du cirque, arts de la rue. →**Ed musicale, Arts plastiques,** →**Français et langues,** →**EPS**
- « **ARTS DU VISUEL** » : Arts plastiques : architecture, peinture, sculpture, dessin, photographie, bande dessinée, etc. Cinéma, audiovisuel, vidéo et autres images. →**Arts plastiques,** →**Education musicale** →**et technologie.**

En résumé…

doit être reliée
à plusieurs des
thématiques
transversales imposées

est validée par le
professeur référent
avant le vendredi 17
mars 2012

Liste des 5
objets d'étude
figurant sur
la fiche de synthèse
administrative

est mise à disposition
du jury au plus tard le
10 mai 2012

représente au moins 3
domaines artistiques
différents

Pour constituer sa liste d'objets d'étude

- **l'élève s'appuie sur des œuvres travaillées pendant l'année scolaire ou rencontrées lors de son parcours scolaire artistique personnel.**

- **l'élève pioche dans son cahier-classeur HDA où sont regroupées toutes les fiches d'identité des œuvres travaillées avec ses professeurs. Le cahier-classeur sera donc différent d'une classe à l'autre.**

FICHES D'IDENTITÉ
des œuvres travaillées

- Des fiches d'identité seront élaborées par les professeurs selon un modèle bien précis.

- Attention ! Toutes les œuvres rencontrées dans le parcours scolaire des élèves ne feront pas systématiquement l'objet d'une fiche d'identité réalisée par les professeurs. Dans ce cas précis et si l'élève souhaite présenter une de ces œuvres, le candidat devra réaliser lui-même la fiche d'identité. (Télécharger le modèle)

LA FICHE DE SYNTHÈSE ADMINISTRATIVE

- C'est un document administratif qui sera utilisé par le jury le jour de l'examen.
- Elle permet au jury de connaître la liste des 5 objets d'étude choisis par l'élève, les thématiques et les domaines artistiques associés.
- **Vendredi 17 mars 2012 dernier délai :** choix définitif des 5 objets d'étude. L'élève présente sa fiche de synthèse au professeur référent « Histoire des arts » pour la faire valider.

LA FICHE DE SYNTHÈSE

(exemple)

	Liste d'objets d'étude	Période historique			Thématiques						Domaines artistiques					
		XX° siècle	XXI° siècle	Autre siècle	« Arts, créations, cultures »	« Arts, espace, temps »	« Arts, Etats et pouvoir »	« Arts, mythes et religions »	« Arts, techniques, expressions »	« Arts, ruptures, continuités »	« arts de l'espace »	« arts du langage »	« arts du quotidien »	« arts du son »	« arts du spectacle vivant »	« arts du visuel »
1	Guernica de P.PICASSO	X					X									X
2	Le jazz	X			X									X		
3	L'Angelus de Millet			X						X						X
4	Le viaduc de Millau		X						X							X
5	Extrait de "Si c'est un homme" de Primo Levi	X					X					X				

Validée car
au moins 3 œuvres du XX°s
Sont proposées

Validée car
au moins 2 thématiques
sont représentées

Validée car
au moins 3 domaines
artistiques
sont représentés

LES PROFESSEURS RÉFÉRENTS HDA

Classe	Nom
3°1	Mme LEPOUTRE
3°2	Mme GOUT
3°3	Mme GOMEZ (Ed mus)
3°4	Mme TARRES
3°5	Mme PAYRAU
3°6	Mme TELLE
3°7	Mme CONOR

EVALUATION

ATTENTION !

Le jury choisit (parmi la liste proposée) l'objet d'étude sur lequel porte son exposé.

L'entretien qui suivra l'exposé prendra appui sur l'exposé et la liste d'objets d'étude présentée par le candidat et sur le travail fait en classe.

Pour son exposé, l'élève est invité à

- Développer, pendant 5 minutes, un propos structuré relatif à l'objet d'étude **2pts**
- S'exprimer correctement à l'oral, dans un niveau de langue approprié **4pts**
- Présenter une œuvre de façon précise selon ses caractéristiques principales : domaine artistique, auteur, titre, époque ou contexte, support, dimensions, destination, mouvement artistique **5pts**
- Utiliser à bon escient un vocabulaire adapté à un domaine et à un langage artistiques **2pts**
- Écouter et prendre en compte les questions du jury en formulant une réponse adaptée **2pts**
- Appuyer son commentaire sur une documentation appropriée (référence aux cours, ressources numériques, etc.) **2pts**
- Présenter son cahier-classeur HDA **1pt**
- Adopter un comportement physique convenant à la situation de l'épreuve **2pts**

LES SUPPORTS UTILISABLES
acceptés par les ordinateurs du collège

- **Le jour de l'oral, l'élève doit fournir au jury toutes les œuvres constituant sa liste d'objet d'étude sur le support de son choix en respectant <u>obligatoirement</u> les formats ci-dessous :**

    - **Papier**
    - **Photo** –> Jpeg
    - **Diaporama** –> open office
    - **Musique** –> mp3, 44 KH (pas de 48 KH)
    - **Vidéo** –> wmv

<u>Rappel : la simple remise des supports représente 2/20 de la note finale de l'exposé !</u>

Le jour de l'oral, chaque élève doit fournir au jury

- sa convocation et sa carte d'identité.
- son cahier-classeur « Histoire des arts », comprenant toutes les fiches d'identité des œuvres travaillées dans les différentes matières. (1/20)
- toutes les œuvres constituant sa liste d'objets d'étude en respectant scrupuleusement les formats utilisables imposés. (2/20)

Pour trouver des documents sur le site du collège

http://www.clg-bene-pezenas.ac-montpellier.fr/



Je clique ici

Puis je vais chercher dans les répertoires proposés :

Index of /his_arts/data

- Parent Directory
- Fiche d'identité vierge/
- L'oral HDA - Mode d'emploi.pdf
- Ressources élèves 2012/
- z.Archives 2011/